VILLE DE MIREVAL
Mairie de MIREVAL
Hôtel de Ville
7 Place Louis Aragon
BP 515
34110 Mireval
Tél : 04.67.74.05.09

Commune de Mireval

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Document graphique du règlement (Plan de zonage - Zoom Village)

Echelle : 1/2000ème

Chargé d'étude :
ADELE SFI urbanisme
434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tél : 04.66.64.01.74
E-mail :
adelesfi@wanadoo.fr

Plan cadastral, source :
DGFiP © 2016-DXF CC43
Droits de l'Etat réservés ®

Système de coordonnées utilisé :
RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de :
SPI GRAPHIC
Société de services
Plans Informatisés
Tél : 04.67.12.04.63
Mobile : 06.99.04.58.30
E-mail :
spi.graphic@wanadoo.fr

5.2b

Ref : mir159plu16_d2b
6 mars 2017

Prescription du PLU : DCM du 10 juillet 2014
Arrêt du projet de PLU : DCM du 20 septembre 2016
Approbation du PLU : DCM du ....

SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'anomalie, d'erreur, de manque. Les plans sont réputés être vus, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant reproduction.

LEGENDE

1. - PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

A. Les zones et les secteurs

Limite de zone et de secteur

B. Les autres indications

Espace Boisé Classé (EBC) "significatif"

Limite des espaces proches du rivage

Bande des 100 mètres inconstructibles

Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert

Emplacement réservé pour voie ou passage public à créer

Emplacement réservé pour voie publique à élargir

5 Numéro d'opération (cf. Liste des emplacements réservés)

Bande d'inconstructibilité de 75 m à partir de l'axe de la RD612
au titre des articles L111-6 et L111-7 du code de l'urbanisme

Secteur faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Secteurs destinés à des programmes de mixité sociale comportant au moins 30% de logement locatif financé par un prêt aidé par l'Etat.

Carrière

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Eléments de patrimoine et de paysage à protéger, à mettre en valeur ou à recalifier
(voir plan détaillé 5.3)

2. Prescriptions reportées sur le PLU

Se référer au Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation approuvé par arrêté préfectoral le 25 janvier 2012

Enveloppe des zones inondables du PPRi de la commune de Mireval
(reportée de manière indicative sur les plans de zonage) Voir détails en annexe 6.4